

Les avantages de la communauté NISSAN

L'OFFRE **ALTIMA** PAR MAIF

Altima par MAIF est une société d'assurances affichant plus de 15 ans d'expérience et des milliers de clients à son actif.

Altima par MAIF vous propose une offre d'assurance tous risques collaborative, innovante et conçue exclusivement pour la Nouvelle Nissan LEAF.



AVANTAGES NOUVELLE NISSAN LEAF

- Une communauté exclusivement réservée aux conducteurs de la Nouvelle Nissan LEAF
Vous vous assurez avec des personnes qui vous ressemblent.
- Une formule tous risques, **avec ou sans franchise**
Conçue pour votre véhicule 100% électrique.
- Un tarif préférentiel pour votre communauté
Grâce au partenariat avec NISSAN.
- Une équipe de conseillers dédiée
Ligne téléphonique VIP pour les conducteurs de la Nouvelle Nissan LEAF.
- Une **remise supplémentaire** grâce à la technologie **ProPILOT**
La conduite assistée par NISSAN contribue à sécuriser vos trajets sur voies rapides.

(1) Voir conditions générales sur le site altimaparmaif.fr/assurance-collaborative/nissan-LEAF.
ALTIMA ASSURANCES, SA au capital de 26 965 400€ entièrement libéré, RCS Niort n° 431 942 838 - Entreprise régie par le Code des Assurances.
Produits distribués et gérés par ALTIMA COURTAGE, SAS de courtage d'assurance et de réassurance au capital de 1 100 000€, RCS Niort n° 413 990 102 - Immatriculée à l'Orias (www.orias.fr) sous le numéro 07 000 818 - Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes à la législation. Sièges sociaux : 275 rue du Stade - 79180 CHAURAY. Entreprises soumises au contrôle de l'ACPR - 61 rue Taitbout - 75346 Paris Cedex 9.

L'ASSURANCE COLLABORATIVE

Comment ça marche ?

- **Vous payez une cotisation adaptée aux garanties du contrat, et vous bénéficiez de services adaptés à vos besoins.**
 Vous êtes assuré individuellement mais vous devenez solidaire des autres membres de la communauté.
- **Vous êtes informé de la vie de la communauté**, et recevez régulièrement des informations la concernant (nombre de membres, nombre de sinistres déclarés).
- Si, au cours de l'année, les membres de votre communauté font preuve d'un comportement exemplaire avec peu de sinistres déclarés, jusqu'à **30% du montant hors taxes de votre prime d'assurance pourrait vous être redistribué⁽¹⁾**

COMMENT SOUSCRIRE À L'OFFRE ?

Contactez directement l'équipe Altima par MAIF :

Soit par téléphone :

▶ **N°Cristal 09 69 39 01 66**

APPEL NON SURTAXE

Soit par email pour être rappelé :

nissan-leaf@altimaparmaif.fr



Retrouvez les conditions de l'offre et réalisez votre simulation tarifaire sur altimaparmaif.fr/assurance-collaborative/nissan-leaf